



Contrôle officiel de champignons

Nous vous informons qu'il est impératif, en cas de doute, de faire contrôler vos récoltes de champignons avant de les consommer.

En 2019, pas moins de 734 intoxications ont été enregistrées en Suisse, dont les 2/3 avec des champignons comestibles, souvent mal cuits ou impropres à la consommation.

Pour la Gruyère, deux postes de contrôles officiels sont à disposition de la population, gratuitement, tous les dimanches, de mi-juillet à fin octobre, de 17.30 h à 19.00 h aux endroits suivants :

Bâtiment des sociétés
Rue des Alpettes 4
1630 Bulle

Maison de Ville
Rte Principale
1633 Vuippens

En dehors de cette période ou des horaires dominicaux, les contrôles peuvent se faire au domicile des contrôleurs officiels ci-dessous, sur rendez-vous, selon leur disponibilité.

Michel Delacombaz
Rte de la Sionge 23
1632 Riaz

Philippe Liard
Rte des Bugnons 36
1633 Marsens

079 – 225 34 23

079 – 517 93 54

www.mycobulle.ch

www.vapko.ch

